

RAPPORT

sur les travaux de la Commission en 1986

Monsieur le Ministre,

Les réunions statutaires (trois réunions plénières et six réunions de section) ont eu lieu à Bruxelles les 27 janvier, 26 mai et 27 octobre 1986 dans les locaux du Palais des Académies. En outre, deux réunions extraordinaires de la sous-commission chargée de la rédaction d'un nouveau statut et d'un nouveau règlement d'ordre intérieur de la Commission se sont tenues les 17 mars et 1^{er} juillet.

Communications faites aux réunions plénières :

M. GYSSELING : *Maal, gaver en andere raadselachtige moeraswoorden.*

W. BAL : *Eloge de M. Piron.*

V. F. VANACKER : *In Memoriam Willem Pée.*

Communications faites à la section wallonne :

J. GERMAIN : *A propos de la Calestienne.*

Calestienne est le nom d'une région géographique de Wallonie, plus précisément de la bande calcaire faisant gradin entre la dépression de Famenne et l'Ardenne. J. Germain retrace d'abord brièvement la genèse de cette dénomination encore récente, puisque née pendant la première guerre mondiale mais seulement popularisée depuis une dizaine d'années (dans les milieux de botanistes surtout). Il s'intéresse ensuite au terme dialectal qui a servi de support à

cette dénomination, terme qui dans le Hainaut et l'Entre-Sambre-et-Meuse a connu de multiples variantes comme *canèstèle*, *calistiène*, etc., et des significations diverses allant de « pierre calcaire » ou « pierre à chaux », « fondant calcaire pour le traitement du minerai de fer », à « terrain calcaireux propice à la culture », sorte de schiste, de marne », etc. Il établit aussi un parallèle avec le mot liégeois et namurois *castin.ne*, de même sens, dont la zone de diffusion est complémentaire. La carte de répartition de ces deux termes semble confirmer la proposition étymologique du FEW (sub v° *kalkstein*) qui tire w. *castin.ne*/fr. *castine* de l'all. *Kalkstein* et les mots *caristél*, *calistiène* du néerl. *kalksteen*. L'existence d'une petite zone excentrique *caristaine* en Gaume s'expliquerait par le fait que l'industrie du fer y a été développée au début du XVII^e siècle par des maîtres sidérurgistes venus de l'Entre-Sambre-et-Meuse, qui y ont apporté entre autres une amélioration technique portant justement sur l'utilisation de la catine ou « caristaine » comme fondant calcaire lors de la fusion du minerai de fer.

M. FRANCARD : *Français régional et francisation d'un dialecte : de la déviance à la variation.*

De divers côtés, on assiste à une remise en question des notions de « français régional », de « français standard ». Tant les descriptions linguistiques que les recherches géo- et sociolinguistiques plaident pour une approche nouvelle de ces concepts, et des postulats épistémologiques qui leur sont liés. Après une brève évocation des apports de quelques études récentes sur ces questions, M. Francard propose d'élargir cette problématique à quelques développements théoriques concernant la francisation d'un dialecte, processus dynamique qui se déploie dans une continuité où s'observe une hétérogénéité contrôlée. C'est bien sûr la situation linguistique de la Belgique romane qui sert de toile de fond à cet exposé.

P. RUELLE : *Les minorités linguistiques en France.*

Après avoir redéfini le concept de « minorité », M. RUELLE évoque le problème des minorités en France : il n'y existe pas à proprement parler de races différentes mais uniquement des minorités linguistiques. Après avoir examiné les situations particulières de celles-ci, il conclut en constatant que s'il existe bien dans la France, même entendue au sens le plus large, des « collectivités de langue

caractérisées par un vouloir-vivre collectif », plus ou moins net selon les régions, ces affinités ne tendent nulle part à les « éloigner » de l'Etat français.

A la section flamande quatre communications ont été faites.

Le *Bureau de la Commission* est composé de la façon suivante pour la période mai 1985-mai 1987 : J. LECHANTEUR, président ; J. MOORS, vice-président et président de la section flamande ; R. MANTOU, présidente de la section wallonne ; J. TAELDEMAN, secrétaire de la section flamande ; J. GERMAIN, secrétaire de la section wallonne ; F. DEBRABANDERE, secrétaire général.

Le Bulletin LVIII (1984-1985) a été envoyé aux institutions et revues avec lesquelles nous entretenons des *relations d'échange*. Les ouvrages parvenus à la Commission, à titre d'achat ou d'échange, sont déposés dans notre bibliothèque, incorporée dans la bibliothèque de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Cent exemplaires sont mis à la disposition des centres scientifiques des universités de Belgique pour être remis aux étudiants et chercheurs.

En matière d'*attribution de noms de rues*, la Commission a été consultée en 1986 par de nombreuses communes bruxelloises (Anderlecht, Auderghem, Bruxelles, Jette, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre), wallonnes et germanophones.

La Commission a poursuivi la *révision linguistique des noms géographiques des cartes d'état-major* publiées par l'Institut Géographique National. La section wallonne, sous la direction de J. HERBILLON, a examiné 1051 toponymes figurant sur les planchettes 34/5 à 34/8, 35/5, 42/1 à 42/8. Pour la section flamande l'examen a été fait par l'Instituut

voor Naamkunde à Louvain, sous la direction de K. ROELANDTS.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Bruges, le 31 décembre 1986.

Le Président,

J. LECHANTEUR.

Le Secrétaire,

F. DEBRABANDERE.